

**PROGRAMME DE FORMATION INTERUNIVERSITAIRE
EN MANAGEMENT DES POUVOIRS LOCAUX
DESTINE AUX AGENTS DE NIVEAU AI ET AISP DES POUVOIRS LOCAUX**

• CYCLE COURT DE 112H •

DOSSIER COMPLET DE CANDIDATURE

Choix du lieu de formation



NOM :

PRENOM :

ADMINISTRATION :

Dossier à approuver par
le Collège communal, le Collège provincial et le Bureau permanent du Cpas

2019



DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce dossier constitue l'élément essentiel de l'information du Jury de sélection en vue de l'admission. Il vous est recommandé de le remplir avec soin.

Ce dossier peut être photocopié en autant d'exemplaires que de demandes d'inscription.

Les candidats sont priés de se conformer aux modalités suivantes :

1. Introduire le dossier auprès de l'**INEMAP** pour les deux sites de formation au plus tard le **12 juillet 2019 – 16h** à la clôture des inscriptions
2. Compléter le dossier en caractères **LISIBLES**.
3. Règlementation européenne sur la protection des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées dans le cadre de cette candidature ne sont utilisées qu'aux fins d'organisation de nos formations. Elles sont transmises au comité d'accompagnement de la Région wallonne, qui définit les critères pour l'attribution des formations. Vous pouvez, à tout moment, exercer vos droits d'accès et de rectification de ces informations ainsi que de suppression de données non pertinentes pour le traitement en nous contactant.

J'accepte de recevoir des courriers électroniques d'invitation à des colloques, etc en lien avec les formations

DOSSIER A RENVOYER A L'INEMAP

Coordination :

INEMAP – Faculté de Philosophie et Sciences sociales
U.L.B.-Charleroi

Adresse de contact :

Madame Claude Calmant – Madame Ayse Aktas

Coordonnatrices pédagogiques

Formation en Management des pouvoirs locaux

Campus de Charleroi – Ville Haute

Bld Solvay 31 (Bât. Zénobe Gramme)

6000 Charleroi

Tél. : 02/650 92 10

e-mail : inemap@ulb.ac.be

RENSEIGNEMENTS UTILES

Madame Monsieur Mademoiselle

Nom : Prénom :

Lieu et date de naissance : Nationalité :

Coordonnées	Professionnelles	Personnelles
Adresse postale
GSM
Tél. fixe
Fax :
Courriel

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Organisme :

Fonction actuelle :

Service :

**Ancienneté * (échelle) permettant l'évolution de carrière
de A1/A1sp vers A2/A2sp reconnue et approuvée par votre administration :**

Nom de votre supérieur(e) hiérarchique direct(e) :

* La Circulaire du 27 mai 1994 relative aux principes généraux de la Fonction publique locale et provinciale prévoit que les échelles A2 et A2sp sont accessibles en évolution de carrière moyennant une ancienneté de 8 ans pour autant que les agents aient acquis une formation. Le contenu du programme de ladite formation a été arrêté par la Circulaire n° 9 du 4 décembre 1997 relative aux principes généraux de la Fonction publique locale et provinciale – Formation du personnel de niveau A. Il s'agit d'un cycle de 112 heures s'articulant autour d'un tronc commun pluridisciplinaire de 52 heures et de 2 modules thématiques de 30 heures chacun, à choisir parmi les 4 proposés.

La Circulaire du 27 mai 1994 précise que « l'ancienneté d'échelle permettant l'évolution de carrière est limitée à la durée des services accomplis dans une fonction analogue dans le secteur public ou dans le secteur privé subventionnable (hôpitaux, maisons d'éducation, de repos, d'accueil et de soins). ».

Fonctions antérieures dans la fonction publique locale

Précisez, le cas échéant, les fonctions successives au sein de la fonction publique avec, pour chacune d'elles, les dates de début et de fin.

Organisme (raison sociale et adresse)	Fonctions	Niveau*	Dates	
			de	à

* Niveau (RGB) : D1-D... B1-B... A1-A....

ETUDES EFFECTUEES

Formation	Etablissement	Année		Diplôme
Etudes secondaires				
Etudes supérieures				
Sciences adm.				
Autres				

1. Identifiez les aspects de votre activité permettant de comprendre votre rôle et vos responsabilités :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Quelle est, pour vous, la plus value du suivi que cette formation peut vous apporter (apport personnel, service, administration,...) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. A la lecture du programme, quelles sont les matières que vous estimez difficiles pour vous et pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cycle court de 112h

(comprenant le tronc commun et 2 modules de 30h au choix)

Je choisis de suivre les 2 modules suivants :

Module 1 : Aspects spécifiques du droit appliqué aux pouvoirs locaux (30h)[]

Module 2 : Aménagement du territoire et de l'environnement (30h)[]

Module 3 : Finances locales – Approfondissement (30h)[]

Module 4 : Management des pouvoirs locaux (30h)[]

Fait, le

Nom du candidat :

Signature du candidat

**Sceau de
l'Administration**

**Signature (+ nom en majuscule)
du Collège communal
ou du Collège provincial
ou du Bureau permanent du Cpas**

Pour accord